

Val-de-Marne-infos

Journal économique

du GRAND PARIS VAL DE MARNE

Membre du RESO HEBDO ECO

Chaque mois,
retrouvez toute l'information
ÉCONOMIE - ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TOURISME - FILIÈRE SANTÉ

MARNE EUROPE

Un projet novateur crucial pour l'Est parisien



**ÉCOLE NATIONALE
VÉTÉRINAIRE
D'ALFORT**

« L'AGORA »,
le nouveau cœur
de campus
ouvrira en 2022

**GRAND PARIS SUD
EST AVENIR**

Hackathon

Le cœur de la filière santé
urbaine

Quelles innovations
pour une santé optimale
au cœur d'un quartier ?

► BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Les premiers ménages franciliens à en bénéficier ont emménagé dans le Val-de-Marne

Les premiers logements franciliens en bail réel solidaire (BRS) ont été inaugurés jeudi 4 février au Kremlin-Bicêtre au 7 rue Delescluze. Les premiers résidents à y emménager ont pu acquérir leur logement neuf à un prix abordable à 600 mètres de Paris.

Créé en 2017, le bail réel solidaire permet de développer l'accession à la propriété pour les ménages modestes, sous conditions de ressources, dans des secteurs géographiques où les prix de l'immobilier sont élevés. Les propriétaires n'acquièrent que le bâtiment. S'agissant du terrain, ils le louent à long terme et à bas prix auprès d'un organisme foncier solidaire. Les logements sont ainsi accessibles à un prix jusqu'à 30% inférieur à celui du marché.

Les propriétaires peuvent revendre leur logement à de nouveaux acquéreurs, qui devront répondre aux mêmes conditions de ressources que celles du vendeur. Le bail du terrain repartira pour la même durée, et au même prix. Ce mécanisme garantit ainsi la pérennité de l'accession sociale à la propriété.

Première en Ile-de-France

L'opération du Kremlin-Bicêtre est la première à voir le jour en Ile-de-France. Pilotée par Expansiel Promotion, filiale du groupe Valophis, elle est composée d'un bâtiment à haute performance énergétique de 10 logements du T2 au T4, que les résidents ont pu acquérir au prix de 4 100 euros par mètre carré, parking inclus. Plusieurs autres opérations similaires sont en cours dans le Val-de-Marne, à Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Nogent-sur-Marne...

De nouveaux logements sociaux soutenus par le Département

En plus des 10 logements en BRS, 13 logements sociaux neufs de haute qualité énergétique, du T1 au T5, ont également été inaugurés au 9 rue Delescluze. L'opération, pilotée par Valophis Habitat, entre dans le cadre de son Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Département du Val-de-Marne. Ce dernier l'a soutenue financièrement à hauteur de 141 443 €. Le Département est ainsi le deuxième financeur.

► BERGES DE LA SEINE

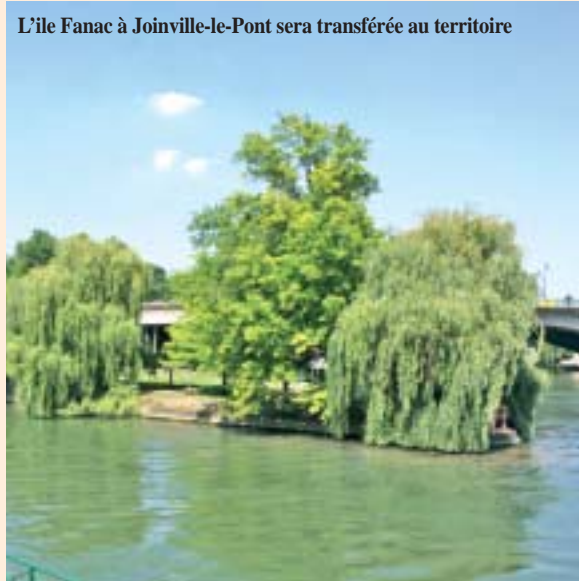
Le Département investit 2 millions d'euros

En 2021, le Département interviendra à hauteur de 2 millions d'euros sur les berges de la Seine

PARIS EST MARNE & BOIS

Un budget sous le signe de l'écologie, de la solidarité et de la défense des droits des femmes

L'île Fanac à Joinville-le-Pont sera transférée au territoire



Lors de la première réunion de l'année de l'EPT Paris Est Marne & bois qui s'est tenue le 3 février sous la présidence d'Olivier Capitanio, les délégués des 13 communes ont adopté un budget placé sous le signe du développement durable, de la solidarité et de la défense des droits des femmes.

Ce budget sera notamment consacré :

- au déploiement des actions concrètes du Plan Climat Air Energie,
- à la signature de la charte contre les perturbateurs endocriniens,
- au programme de 15 millions d'euros de travaux pour conti-

nuer la dépollution de la Marne, dont 5 millions de mises en conformité chez les particuliers,

- au transfert au Territoire des bords de Marne à Joinville-le-Pont et de l'île Fanac pour préserver ce site sensible,
- au financement d'un plan d'action qui sera présenté en faveur des droits des femmes, à l'occasion de la prochaine journée de la femme le 8 mars,
- au fonds de solidarité envers les socio-professionnels impactés par la crise sanitaire.

Ces actions seront menées à bien sans souscrire d'emprunt pour la 5^e année consécutive au budget principal, ni augmenter la fiscalité puisque le taux de CFE a été reconduit à l'identique. Les dépenses maîtrisées et une gestion saine permettent de financer les politiques publiques du territoire, malgré les prélèvements confiscatatoires, en faveur de la Métropole du Grand Paris qui représentent une perte de recettes fiscales de l'ordre de 93 millions d'euros par an pour le Territoire.

Ce Conseil a été également l'occasion de faire avancer les dossiers d'aménagement majeurs tels que Charenton-Bercy avec la signature du projet partenarial d'aménagement ou Marne Europe à Villiers-sur-Marne pour autoriser le Président à signer la convention « Quartier innovant et écologique ».

et de la Marne afin de protéger la biodiversité, le cadre de vie et la sécurité des riverains.

La défense contre les crues constitue également un enjeu majeur. Le quai Jules-Guesde à Vitry-sur-Seine, le quai Gallieni à Champigny-sur-Marne, le quai des Gondoles à Choisy-le-Roi, le quai de la Pie à Saint-Maur-des-Fossés ou encore le quai du Halage à Villeneuve-le-Roi seront notamment concernés.

► DISPARITION

Jean-François Voguet, ancien maire de Fontenay-sous-Bois

Jean-François Voguet, ancien sénateur et conseiller général du Val-de-Marne, maire de

Fontenay-sous-Bois de 2001 à 2016 est décédé de la Covid-19 mardi 2 février à l'âge de 71 ans.

Elu Conseiller municipal à 27 ans dans l'équipe de Louis Bayeurte, auquel il succèdera en 2001, Jean-François Voguet a dévoué sa vie aux Fontenaysiens et sa ville de Fontenay. Militant communiste attaché au rassemblement, il était préoccupé par le sort des plus fragiles de la société. Il contribua notamment à la construction de logements sociaux et à préserver le caractère arboré et équilibré de Fontenay-sous-Bois.

Il œuvra aussi pour l'accès à la culture du plus grand nombre en engageant la rénovation des équipements culturels et la construction d'un théâtre aux pieds d'un quartier en plein renouvellement urbain.

Il laisse le souvenir d'un homme attachant et chaleureux, au parcours remarquable.



ABONNEZ-VOUS

à votre journal mensuel
d'information du Val-de-Marne
et du Grand Paris

**ECONOMIE - ENTREPRISES - TOURISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
FILIÈRE SANTÉ**

FORMULE PDF

15 €
TTC

FORMULE PDF
+ PAPIER

65 €
TTC

10 numéros/an + 2 hors série :

- Aménagement du territoire / Immobilier d'entreprise
- Filière Santé

ABONNEMENT - Offre 2021

- Je désire m'abonner à la formule PDF de Val-de-Marne Infos envoyé par courriel pour le prix de 15 € TTC
- Je désire m'abonner à la formule PDF + papier de Val-de-Marne Infos envoyé par courriel + posté pour le prix de 65 € TTC

COORDONNÉES

Nom / Prénom : _____

Société : _____ Secteur d'activité : _____

Fonction : _____

Adresse FACTURATION : _____

Code postal + Ville : _____

Tél. : _____ Port. : _____

Courriel : _____

Adresse RÉCEPTION : _____

FORMULE PAPIER (si différente de l'adresse de facturation)

Code postal + Ville : _____

Date : _____ Signature : _____



RÈGLEMENT

- Je vous adresse mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de Val-de-Marne Infos
- Je règle à réception de facture par chèque ou virement bancaire

À ENVOYER

Par courrier à VAL-DE-MARNE INFOS
8 rue d'Estienne d'Orves
94000 Créteil

Par courriel
valdemarneinfos@valdemarneinfos.com